Bienvenue en 1ère année primaire!

Le décret gratuité est d'application depuis la rentrée 2023-2024 pour les élèves de P1 et P2. Nous nous chargeons donc de fournir la majorité du matériel à votre enfant en ce début d'année. Cependant en cours d'année, tout objet perdu ou cassé, sera remplacé par vos soins.

Pour la classe, voici ce que votre enfant doit apporter :

- mouchoirs
- essuie-tout

Pour le cours d'éducation physique : un sac à dos contenant

- des sandales de gym blanches sans lacets
- un short bleu marine ou noir
- un T-shirt rouge uni

Veuillez y noter le prénom de votre enfant.

Merci de prévoir un cartable suffisamment grand et solide pouvant contenir des classeurs de grand format. Les cartables à roulettes sont fortement déconseillés par « l'école du dos » car ils sont beaucoup trop lourds, même vides. Pas de sac à dos.

Une réunion de parents sera organisée à la rentrée des classes pour tout vous expliquer et répondre à vos questions.



Bonnes vacances et rendez-vous le lundi 26 août, à 8h25!

Les titulaires de P1